



# Transports scolaires Nouvelle-Aquitaine

publié le 14/05/2019

## Demandes d'inscriptions en vue de la rentrée scolaire 2019 :

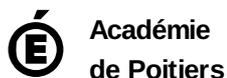


La région Nouvelle-Aquitaine vous informe que cette année, vous ne recevrez pas de dossiers "papier" pour les renouvellements contrairement aux années précédentes. Vous pourrez faire votre inscription directement en ligne sur le site : [www.transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.transports.nouvelle-aquitaine.fr) ou y télécharger l'imprimé.

Pour l'année scolaire à venir, il est vous est conseillé de faire votre demande de carte avant le 20 juillet 2019 afin que chaque enfant soit en possession de son titre de transport le jour de la rentrée.

**Passée cette date, les 15 € de frais d'inscription seront facturés.**

Par ailleurs, un nouveau règlement sera applicable à la rentrée scolaire 2019.



**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**